



Accueil des migrants : les chrétiens toujours mobilisés

À l'heure où le Conseil d'État statue sur l'avenir des circulaires de décembre 2017, le climat entre gouvernement et associations est à la fraîcheur.

« Du bon travail est fait par les associations, de facto cela contribue à soulager l'État et, à présent, il y a une sorte de défiance entre l'État et les associations. C'est navrant », regrette Antoine Paumard. Le contexte dans lequel s'exprime le directeur de Jesuit Refugee Service (JRS) France est celui de la circulaire du 12 décembre 2017.

De l'avis des organismes impliqués dans l'accueil des réfugiés, migrants, exilés, demandeurs d'asile..., cette circulaire remet en cause l'accueil inconditionnel garanti en principe par le droit français.

26 associations ont d'ailleurs déposé un recours devant le Conseil d'État pour demander l'annulation de cette circulaire ainsi que celle du 4 décembre. La décision sera rendue ce vendredi 16 février.

Légalité ou humanité

Les associations restent mobilisées pour poursuivre leur combat en faveur d'un véritable accueil inconditionnel. « C'est déjà en route, des courriels circulent à ce sujet », laisse échapper Antoine Paumard. Même si, pour JRS, il préfère parler de « résistance passive » ou de « soutien solidaire » dans la mesure où l'organisme n'est pas engagé dans la gestion de structures d'hébergement.

François Clavairoly, président de la FPF, cherche à construire dans le dialogue et la mesure : « Le gouvernement actuel est sans doute le mieux à même de gérer cette question. Nous savons que si un autre gouvernement avait été en place, cela aurait été compliqué. C'est pour cette raison que nous avons confiance dans ce qui se fait, mais nous attendons une parole politique plus claire. Ce n'est pas un procès fait au gouvernement mais une interpellation vive. »

Lors de la soirée des vœux organisée par la Fédération protestante de France, il avait insisté avec éloquence auprès du Premier ministre, sur le mode « Entendez-nous ». Si François Clavairoly attend un véritable « discours politique sur ce sujet » car « un discours gestionnaire ne suffit pas, il n'est pas porteur de valeurs », il précise que « c'est aux Églises, œuvres et mouvements de la FPF de prendre des initiatives », à la suite de la décision du Conseil d'État.

Mobilisés, les protestants le sont. Ou plutôt, ils le restent. La Fédération de l'Entraide protestante (FEP) poursuit son travail de mise en lien de réfugiés et d'hébergeurs. La campagne « Exilés : l'accueil d'abord ! », lancée en juin 2016 par l'Église protestante unie de France, en lien avec la FEP, en est un autre marqueur.

Selon l'ÉPUDF, sur 480 paroisses, 300 ont participé d'une manière ou d'une autre à cette campagne qui a mis à disposition plusieurs outils, notamment une banderole à afficher sur le fronton des temples. « C'était une première car les protestants sont habituellement discrets », commente Daniel Cassou, responsable du service communication de l'ÉPUDF.

La campagne s'est prolongée en mettant en place des actions communes avec l'ACAT, qui elle relance l'idée des états généraux des migrations en vue de propositions concrètes pour une autre politique migratoire.

Certains sont favorables à des actions plus fortes, plus visibles. Ainsi, le secrétaire général de la Mission populaire, Philippe Verseils, propose-t-il l'ouverture de squats, de temples et d'autres locaux pour accueillir ceux qui sont à la rue, et notamment les jeunes, sous peine de non-assistance à personne en danger. « On est au même niveau d'urgence que lorsque l'Abbé Pierre a lancé son appel en 1954 », estime-t-il.

Il n'est plus question pour lui de légalité ou pas, mais d'humanité ou pas. Et de souligner que les migrants ou exilés ne se déplacent pas pour « une sinécure européenne. Il y a de vrais enjeux vitaux, compliqués certes mais auxquels on ne peut pas tourner le dos ». Tous les protestants pourtant ne sont pas engagés sur la même ligne.

Dans la région de Briançon, où les exilés franchissent la frontière avec l'Italie dans la neige, sans carte et hors des chemins balisés, le président du conseil presbytéral ÉPUDF, Jérôme Magne de la Croix, confie que la réaction des paroissiens n'est pas enthousiaste. La banderole « Exilés : l'accueil d'abord », qu'il s'est occupé d'imprimer, n'a pas trouvé preneur et sa proposition de transformer les deux gîtes de la Maison familiale et rurale en Centre d'accueil de demandeurs d'asile (CADA) - projet qui n'était pas sans intérêt pour l'économie locale - est restée sans suite.

Dialoguer

Certains paroissiens ont manifesté leur crainte de voir une rupture des liens sociaux traditionnels dans la vallée avec l'arrivée de personnes étrangères à la région. Aux yeux de Jérôme Magne de la Croix, il ne s'agit pas d'accueillir sans réfléchir. Il s'interroge d'ailleurs sur l'avenir de ces réfugiés. D'autres chrétiens, catholiques et protestants évangéliques, sont autrement investis.

Si le Grand Rabbin Haïm Korsia ne s'exprime pas officiellement sur ces questions. Son entourage

affirme qu'il n'est pas opposé à la circulaire du 12 décembre. À ses yeux, il ne peut y avoir un État de droit pour les nationaux et des zones de non-droit en centres d'hébergement alors même que certaines des personnes concernées demandent l'asile politique.

Peut-être la proposition de certains acteurs de terrain (JRS, ÉPUDF) – adressée notamment à des députés – d'organiser des rencontres avec des réfugiés pourrait-elle contribuer à faire converger les points vue...

À suivre

fep.asso.fr

acatfrance.fr

eglise-protestante-unie.fr

jrsfrance.org